



Session de formation organisée par l'ENMG
En partenariat avec le Projet Hay Tao à travers la Solidarité
des Intervenants sur le Foncier- SIF et en collaboration avec le
MEDEM et le Conseil en Ethique et en Déontologie des Magistrats-
CED

Thème

**« Responsabilité et redevabilité du Magistrat dans le
cadre de la problématique du foncier »**

du 25 au 27 janvier 2022 à Antsiranana

Directrice de session :

- **Madame Nelly Rakotobe**

Première Présidente Honoraire de la Cour Suprême
Formatrice à l'ENMG

Assistée par

- **Madame Bazezy Rosette**

Présidente de Chambre à la Cour d'Appel d'Antananarivo



PROGRAMME

(Susceptible de modifications en fonction des circonstances)

❖ MARDI 25 JANVIER 2022

- 8h 30.- Accueil des participants
- 9h.- Cérémonie d'ouverture
 - Monsieur le Premier Président ou Monsieur le Procureur Général de la Cour d'Appel d'Antsiranana
 - Monsieur le Directeur Général de l'ENMG ou son représentant
 - Monsieur le Coordonnateur National de la Solidarité des Intervenants sur le Foncier (SIF) ou son représentant
 - Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice ou son représentant

Présentation générale des objectifs des thèmes de la session.

- Madame Rakotobe Nelly, Directrice de la Session
- Spécificités des conflits fonciers dans le faritany d'Antsiranana
- Monsieur le Premier Président de la Cour d'Appel d'Antsiranana

Pause

- 10h 15.- Evaluation ex ante de la formation
Tour de table : Présentation et attente des participants.
- 11h 15.- CED
 - Présentation des actions et mission du CED. : Madame RATSIHAROVALA Lala
 - Redevabilité et responsabilité du Magistrat : Madame RAFENOMANANIONY Blandine
- 12h 30.- Pause déjeuner
- 13h 30.-
 - 1) Généralités sur la Problématique du foncier :
Les titres Fonciers :
 - Force probante
 - * Ordonnance 60 146
 - * Loi 60 004
 - 2) Prescription acquisitive : Madame BAZEZY Rosette.
- 15h.- Quelques contentieux spécifiques
 - Possession/Heriny
 - Occupation précaire – ordonnance 66 025 du 16/12/66
 - Ordonnance n°60-146. Article 122
 - Décret n° 60-529. Article 26 et article 32
 - Vente/ Homologation
 - Part indivise
 - Bien d'autrui
 - Infraction pénales :

- ,fraus omnia corrumpit
- atteinte à la propriété art 221 cp – résistance/ - destruction de culture

❖ **MERCREDI 26 JANVIER 2022**

Alternative à la Présomption de domanialité

- 8h 30.- Propriété Privée Non Titree- PPNT0 :
 - 1- Loi 2006 031 du 24/11/2006
 - 2- Loi 2021 016 portant refonte de la Loi 2006 031
 - Guichet foncier : fonctionnement
 - Procédure d'obtention d'un certificat foncier→ Un Maire.
Discussion/ échanges
- 10h 15.- Pause
- 10h 30.- PPNT0- Suite
Recours Judiciaires : Loi 2006 031 / Loi 2021 016
 - 1- Saisine directe du Tribunal Civil
 - 2- Sentence Arbitrale/ Tribunal Civil
- 12h 30.- Pause
- 14h.- Intervention du Chef de la Circonscription domaniale et foncière ou un technicien des services des domaines/ Antsiranana / Antalaha
 - 1- Problèmes Juridiques relatifs au Domaine Privé de l'Etat / Consistance : Art 18 Loi cadre
 - Procédure d'acquisition
 - Conflits – Compétence.
 - 2- Boky rovitra : Madame BAZEZY Rosette.
- 17h.- Fin de la Journée.

➤ **JEUDI 27 JANVIER 2022**

- 8h 30.- Partage d'expérience du recensement parcellaire dans l'Aire protégée du Menabe Antimena (2019-2020). Regard systémique du foncier/ Articulation entre sécurisation foncière, planification spatiale et gestion environnementale
Eric Raparison, coordonnateur de la SIF.
- 10h 30.- Synthèse des conflits fonciers : Cas pratiques
 - Interférence entre les différentes procédures d'acquisition
 - Jurisprudence
 - Interférence entre publicité foncière et inscription (ou non inscription) d'un droit. JP- HCC art 122 – Ord 20 146 – art 32
- 12h 30.- Pause déjeuner
- 14h.- Problèmes rencontrés par les Magistrats dans l'exercice de leur fonction
→ Evaluation ex post de la formation
- 16h.- Clôture